

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 13 novembre 2012

Fully, le 27 novembre 2012

Au cours de sa séance du 13 novembre, le Conseil a notamment :

ELECTIONS COMMUNALES

- pris note des résultats des élections communales :

Liste 1 PLR : 13 sièges (=), dont M. Alain Mermoud élu au Conseil communal
Liste 2 PDC : 18 (-1), dont 2 non-élus MM. Roland Volluz et Pierre Tauxe
Liste 3 UDC : 6 (+2), dont M. Alexandre Caillet élu au Conseil communal
Liste 4 MISE : 8 (-1), dont 1 non-élu M. Ballif-Bruchez Laurent, dont M. Stéphane Bessero élu au Conseil communal.

En vertu de l'article 3 de la loi sur les incompatibilités du 11 février 1998, lorsqu'une personne est élue ou nommée à deux fonctions qui sont incompatibles, elle doit choisir entre l'une ou l'autre, dans les six jours qui suivent la survenance de l'incompatibilité. Passé ce délai, il est procédé au tirage au sort.

3 personnes élues sont concernées :

PLR : M. Alain Mermoud s'est déterminé, dès lors, il appartient au PLR de désigner un successeur au conseil général.

MISE : M. Stéphane Bessero s'est déterminé, le 1^{er} des viennes-ensuite sera désigné pour le remplacer.

UDC : M. Alexandre Caillet : un courrier recommandé lui est adressé ce jour afin de le prier de se déterminer.

POLICE

- avalisé l'ordre de mise en fourrière d'un véhicule selon art. 49 du règlement communal de police.

AGRICULTURE - COURS D'EAU

- pris note de l'homologation des zones de danger hydrologique et nivologique par le Conseil d'Etat.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes

Requérant : Blin Dominique, Chemin du Rhône 66 – 1926 Fully

Objet : Pose de 2 enseignes lumineuses

Situation : Vers l'Eglise – Rue de l'Eglise, Folio 2, parcelle n°3176, PPE n°51304, zone village.

Requérant : Cheseaux Gabriel, Chemin de Provence 35 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un couvert à véhicules

Situation : L'Insarce – Chemin de Provence, Folio 14, parcelle n°5850, PPE 51664+51666+51668, zone moyenne densité

Requérant : Carron-Lugon Michel, Route de Saillon 44 – 1926 Fully
Objet : Construction de 2 étages supplémentaires (3 appartements) sur exposition existante.

Situation : Verdun – Route de Saillon, Folio 17, parcelle n°5744, zone forte densité.

BATIMENTS

- adjugé à l'entreprise BO-Papier l'achat de mobilier pour la salle polyvalente (Achat de 20 tables supplémentaires avec chariots pour lotos et autres manifestations)
- adjugé à l'entreprise Philippe Dorsaz le remplacement des portes d'entrées Est et Nord du Collège des garçons
- mandaté le bureau d'architecture MCA, Laurent Crettenand pour l'étude de l'aménagement d'un étage supplémentaire au Collège des garçons pour Planète Enfant

SERVICES INDUSTRIELS

- décidé, dans le cadre de la réhabilitation de l'aménagement des Forces motrices de Fully, d'opter pour la variante 1 pour la construction d'une mini-centrale hydraulique au palier inférieur à proximité de la Belle Usine, à 495 mètres d'altitude.

OFFICE DU TOURISME

- pris note que la photothèque est en ligne sur le site internet.